



Siège Social
Pôle Administratif et Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE
Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org
<https://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code APE 9312 Z



SPORTMINEDOR
.com



BUREAU

5/24-25

Samedi 17 mai 2025

Membres présents : Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Mary DAYDE, Jérémie GRESSION (visio), Christian PRIVAT, Clément TISSIER.

Salariés : François DURIER, Amelia TAHRAOUI.

Invités : David ANGELATS, Christophe FAULMANN.

Excusées : Anne-Sophie BIEULES, Fayza ZIOUECHE.

Votants : 7/9 membres du Bureau

Ordre du jour

0.	Approbation du CR – B4 du samedi 8 mars 2025	1
1.	Communication du Président	1
1.1.	Membres des commissions nationales	1
1.2.	Intervention à la radio	1
1.3.	Informations diverses	1
2.	Secteur Administratif / RH	2
2.1.	Remplacement d'Adeline FURST	2
2.2.	Candidatures spontanées	2
2.3.	AG élection Comités	3
2.4.	Commission Ligue	3
2.5.	NOOS	3
2.6.	Informations diverses	3
3.	Secteur VIE SPORTIVE	4
3.1.	Invitations Championnat France Vétérans	4
3.2.	Informations diverses	4
4.	Secteur FINANCIER	4
4.1.	Informations diverses	4
5.	Secteur DEVELOPPEMENT / SPORT POUR TOUS	4
5.1.	Informations diverses	4

0. Approbation du CR – B4 du samedi 8 mars 2025

VOTE 1 POUR 7 / 7 CONTRE 0 / 7 ABSTENTION 0 / 7

Le compte rendu du Bureau 4 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [CR-B4-8-03-25.pdf](#)

1. Communication du Président

1.1. Membres des commissions nationales

Plusieurs personnes de la région Occitanie ont été sélectionnées pour intégrer les Commissions de la Fédération Française du Badminton. Un courrier de félicitations leur sera prochainement adressé par la Ligue afin de saluer leur engagement et leur implication au niveau fédéral.

Voici les Occitans présents dans les commissions fédérales :

- Commission Médicale : Laëtitia CASSAN (BAL31) et Florent CHAYET (JPA66).
- Commission Règlements : Jean-François ANINAT (Ligue) et Christophe PERROTEZ (ABIL34).
- Commission numérique : Alexis CASSAN (SOBAD31).
- Commission territoires : Christian PRIVAT (USRB31).
- Commission fédérale des Officiels Techniques : Michael SAYER (BG34).
- Commission du développement du badminton féminin : Mélody ARNAUD (SGSC34).
- Commission prospective : Alexandre FORESTIER (FCB31).
- Commission handicap et inclusion : Marcel MAUREL (BCDC31).
- Commission badminton santé : Rayan ERBIN (TUCB31) et Jonathan RIGAUD (SGSC34).
- Commission culture et héritage du badminton : Florian LANACASTET (BCDC31).

Par ailleurs, le président indique également qu'il les sollicitera pour intégrer les commissions de la Ligue.

1.2. Intervention à la radio

Le président et le vice-président de la Ligue ont récemment été interviewés par la radio « Et si on parlait sport » dans le cadre d'une émission consacrée au handibad et au badminton. Lors de cette intervention d'une vingtaine de minutes, ils ont évoqué les ambitions de la Ligue, notamment les changements liés à la nouvelle présidence et à l'arrivée d'une nouvelle équipe. Parmi les projets phare : développer la notoriété du badminton comme sport majeur sur le territoire, favoriser la reconnaissance de la Ligue, encourager la féminisation des instances dirigeantes, et œuvrer en faveur de l'inclusion.

Très engagés sur les questions de mixité et d'accessibilité, ils ont mis en avant l'importance de promouvoir la pratique du badminton pour les clubs affiliés, ce qui laisse entrevoir une large marge de progression. Leur intervention a été jugée particulièrement enrichissante et prometteuse pour l'avenir de la discipline.

1.3. Informations diverses

Le président nous présente un audio créé par une intelligence artificielle que l'on peut utiliser pour nos comptes rendus. Certains membres trouvent cette solution pratique, car elle permet d'écouter le compte rendu plutôt que de le lire. D'autres membres ne sont pas favorables à ce format, estimant qu'il n'est pas adapté pour un compte rendu officiel. Aucune décision n'est prise pour le moment.



Le président de la Ligue prend la parole pour exposer la situation du club de l'ASDAS (34), qui a formulé un recours suite à la décision de la Commission Interclubs de le rétrograder. Cette décision faisait suite à une non-conformité aux règlements, en particulier l'absence de labellisation « École Française de Badminton » (EFB) exigée pour le niveau concerné.

Le club de l'ASDAS a saisi la Commission chargée des Litiges et Réclamations, contestant la décision initiale. Après étude du dossier, cette commission a décidé de prononcer un sursis à la décision de la Commission Interclubs en date du 3 avril 2025, dans l'attente d'une décision officielle de labellisation par la FFBaD.

Il est précisé que :

- Si le club de l'ASDAS obtient la labellisation EFB, la sanction sera levée,
- Dans le cas contraire, la rétrogradation sera appliquée pour la saison prochaine.

Le président de la Ligue, en désaccord avec cette position, annonce son intention de faire appel de la décision rendue par la Commission chargée des Litiges et Réclamations.

Le président informe les membres du bureau que, dans le cadre de l'affaire West Gut, la Ligue a perçu la somme de 2833,69 € provenant de l'avocat en charge du dossier.

Le président de la Ligue informe avoir participé à sa première réunion du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif). À cette occasion, il a appris que Richard MAILHE, actuel président du CROS, quittera ses fonctions avant la fin de son mandat. Il a également été annoncé que Monsieur BOURDIN devrait lui succéder à la présidence du CROS.

Le Conseil d'Administration, initialement prévu le samedi 21 juin, est reporté au samedi 28 juin 2025. Ce décalage est dû à l'indisponibilité du président et du secrétaire général.

Le directeur de la Ligue a envoyé cette semaine le dossier ANS (Agence Nationale du Sport). Une hausse globale est constatée par rapport à l'année précédente, notamment en raison de l'ajout d'un comité départemental, portant leurs nombres à 8 au total. En revanche, on note une légère baisse du nombre de clubs déclarés, passant à 20 clubs cette année.

Enfin, le président précise l'augmentation du nombre de licenciés, la Ligue compte à ce jour 18 508 licenciés, soit une hausse de 15%.

2. Secteur Administratif / RH

2.1. Remplacement d'Adeline FURST

Une réunion RH s'est tenue, en présence du président, du secrétaire général, du secrétaire général adjoint, du trésorier général, de l'ancien président de la Ligue et du directeur. Cette réunion a porté principalement sur le départ d'Adeline, prévu pour le 18 juin. Afin d'assurer la continuité de ses missions, un appel à candidatures sera lancé prochainement.

L'objectif est de permettre une prise de fonction dès le mois d'août, afin de garantir une période de transition efficace et limiter les impacts sur l'activité de la Ligue.

2.2. Candidatures spontanées

Le secrétaire général informe que la Ligue a récemment reçu trois candidatures spontanées : deux pour des contrats en alternance (l'une en communication, l'autre en développement), ainsi qu'une candidature pour un service civique.

Il précise que la Ligue ne prévoit pas de recruter d'alternants pour le moment. En revanche, la possibilité d'accueillir un service civique est à l'étude.

2.3. AG élection Comités

Le secrétaire général nous informe que les Assemblées Générales électives des comités départementaux se tiennent entre mai et juin 2025. Le comité 30 a déjà organisé son AG élective et a transmis son compte rendu : Stéphane TEIL y a été élu nouveau président.

La dernière assemblée générale connue à ce jour est celle du comité 31, le 21 juin 2025.

À ce jour, aucune information n'a été reçue de la part des comités 32-65 et 48.

Il est également précisé que Roxane François et Christian représentent la Ligue sur ces Assemblées Générales.

2.4. Commission Ligue

Le secrétaire général informe que, concernant les commissions de la Ligue, les responsables actuels ont été validés par les membres du Conseil d'Administration. Un appel à candidature va être lancé prochainement afin de permettre à d'autres membres de rejoindre les commissions. Cet appel sera relayé sur les réseaux sociaux.

François a réalisé un document listant les commissions ainsi que leur objet, ce fichier sera mis en ligne sur le site de la Ligue. La validation des candidatures aura lieu lors du prochain CA, prévu le samedi 28 juin, ou par vote électronique. L'objectif est que les commissions soient prêtes pour la rentrée septembre, au début de la nouvelle saison.

2.5. NOOS

L'agence NOOS, spécialisée en conseil RH, a été sollicitée pour réaliser un audit de nos pratiques internes. Cette mission vise à formaliser notre fonctionnement, rédiger le règlement d'entreprise, et identifier nos besoins en matière de formation. L'audit portera à la fois sur les salariés et les bénévoles.

À l'issue de ce travail, une synthèse nous sera transmise, accompagnée de préconisations concrètes ainsi que d'un plan d'action. Ce dossier a connu un léger retard, le temps d'obtenir la confirmation de prise en charge financière par l'AFDAS. Celle-ci a validé une prise en charge à hauteur de 6 000 euros, laissant un reste à charge de 1 200 euros HT pour notre structure. La première réunion de contact a eu lieu le 15 mai, et le premier entretien individuel est prévu avec Adeline le 12 juin.

2.6. Informations diverses

Le secrétaire général nous informe que la Fédération a validé des mérites fédéraux. À ce titre, plusieurs récompenses ont été accordées pour saluer l'engagement de nos membres.

La médaille d'or a été attribuée à Elyane CANAL, Gilles CASTILLON, Christian PRIVAT et Hubert SALES.

La médaille de bronze a été décernée à Xavier ARMENGAUD, Thierry BELLOC, Jérôme DEVAUCHELLE, Laurent FERRAGUTI et Vincent SCOTTO. Ces récompenses témoignent de leur contribution précieuse au fonctionnement et au rayonnement de notre structure.

Les Volants d'Occitanie, qui sont traditionnellement remis lors de notre Assemblée Générale, n'ont pas pu être distribués cette année à cette occasion, l'Assemblée Générale ayant été avancée dans le calendrier. Afin de valoriser davantage les jeunes dirigeants, les membres du bureau souhaitent instaurer une récompense dédiée à cette catégorie dès la saison prochaine. L'appel à candidature va être lancé en cette fin de saison.

3. Secteur VIE SPORTIVE

3.1. Invitations Championnat France Vétérans

Le président et Amelia ont commencé à établir une liste de personnalités à inviter à l'occasion du Championnat France Vétérans. Une invitation commune sera réalisée en collaboration avec le club de Tournefeuille, co-organisateur de l'événement, afin de valoriser l'implication de chacun dans l'organisation et d'assurer une communication harmonisée.

3.2. Informations diverses

Le Circuit Régional Jeunes est prévu les 14 et 15 juin à Torreilles. Toute l'organisation est finalisée et l'événement est prêt à se dérouler dans de bonnes conditions. Tout est en place pour accueillir les jeunes joueurs et assurer le bon déroulement de la compétition.

4. Secteur FINANCIER

4.1. Informations diverses

Le trésorier général ouvre le point financier avec une présentation claire et structurée de la situation budgétaire de la Ligue, apportant un éclairage utile sur les équilibres financiers actuels.

Ensuite, le trésorier présente un nouvel outil de suivi financier, développé par le cabinet comptable. Cet outil permet une lecture simplifiée des résultats par secteur analytique, un accès aux chiffres clés, ainsi qu'un suivi actualisé de la trésorerie.

Une discussion s'engage sur la possibilité d'y intégrer, à terme, une fonction de projection financière à long terme. Cette option n'est pas encore disponible mais pourrait être envisagée dans une version future de l'outil.

5. Secteur DEVELOPPEMENT / SPORT POUR TOUS

5.1. Informations diverses

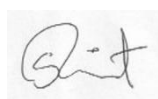
Gilles CASTILLON exprime son souhait que la Ligue candidate à l'accueil d'un tournoi international BWF Para-Badminton en 2026. Cette proposition suscite des échanges autour des conditions nécessaires à l'organisation d'un tel événement, notamment, l'accessibilité pour les personnes en fauteuil roulant, ainsi que la proximité d'un aéroport international pour faciliter l'accueil des délégations.

Les aspects financiers et organisationnels sont également discutés, soulignant l'importance d'une mobilisation conjointe de la Ligue et des clubs locaux en termes de logistique, de ressources humaines et de coordination générale.

Aucune décision n'est actée à ce stade. Il est convenu de transmettre le dossier de candidature aux clubs du territoire, afin de recueillir leur intérêt, leurs capacités et leur volonté de s'impliquer. Une réunion exceptionnelle du bureau sera ensuite organisée pour statuer sur le dépôt officiel de la candidature.

Président

Christian PRIVAT



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

